

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine du travail Question écrite n° 111833

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation critique du service inter-entreprises de santé au travail (SIST). Les SIST sont une des composantes importantes du système de prévention au travail. Ils prennent en charge 15 millions de salariés et accompagnent 1,5 million d'entreprises, majoritairement des PME-TPE. Ces services attendent une réforme, en gestation depuis plus de trois ans, et sans cesse reportée. À l'heure où la prévention de la pénibilité et des maladies professionnelles est affirmée comme un enjeu sociétal majeur, l'absence de réforme provoque une déstabilisation du fonctionnement des SIST et les place dans une situation d'insécurité juridique préoccupante. Aussi, il lui demande s'il entend prendre des mesures afin de faire aboutir cette réforme dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Leroy

Circonscription: Pas-de-Calais (3e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 111833

Rubrique: Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6494 **Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)